



Strasbourg, le 27 mars 2014

T-PD-BUR(2014)RAP32Abr

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION
DES PERSONNES A L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES
A CARACTÈRE PERSONNEL [STE n° 108]
(T-PD-BU)**

32^{ème} réunion du Bureau

Paris, 25-27 mars 2014

RAPPORT ABRÉGÉ

Le Bureau du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD-BU), a tenu sa 32^{ème} réunion à Paris du 25 au 27 mars 2014 sous la présidence de M. Jean-Philippe Walter (Suisse). L'ordre du jour, tel qu'adopté par le Bureau du T-PD et la liste des participants font l'objet des annexes I et II.

Le Bureau du T-PD:

1. prend note des informations présentées par le Secrétariat, au sujet notamment des travaux du Comité ad hoc sur la protection des données personnelles (CAHDATA) et de la tenue prochaine de sa deuxième réunion (28-30 avril 2014) ainsi que des récents événements en lien avec les travaux du T-PD, tels que le lancement du Manuel de droit européen de la protection des données préparé conjointement avec l'Agence des Droits Fondamentaux et l'événement organisé en marge de la réunion d'hiver de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à l'occasion de la journée internationale de la protection des données ;
2. procède à l'examen du projet de rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108, tel qu'il a été révisé suite aux discussions de la 31^{ème} réunion du Bureau et charge le Secrétariat de procéder aux modifications nécessaires en vue de le transmettre pour information au CAHDATA préalablement à sa 2^{ème} réunion ;
3. examine la version révisée du document d'information sur le « mécanisme d'évaluation et de suivi » et charge le Secrétariat de procéder aux modifications nécessaires en vue de le transmettre pour information au CAHDATA ;
4. fait une lecture du document de travail du CAHDATA sur la modernisation de la Convention 108 afin de permettre au Président du T-PD de préparer la position du Bureau sur les propositions de travail soumises à commentaires ;
5. prend note des informations présentées par le Secrétariat relatives au projet de questionnaire destiné à permettre d'identifier les problématiques nouvelles en matière de données de santé, en lien avec la possible actualisation de la Recommandation (97)5 sur la protection des données médicales et charge le Secrétariat de revoir les deux documents figurant à l'ordre du jour afin qu'ils soient transmis aux délégations pour suggestions avant finalisation ;
6. prend note des informations présentées par le représentant de l'OCDE sur les standards relatifs aux échanges automatiques de renseignements entre autorités fiscales, et propose que le Président adresse une lettre à l'OCDE dans les meilleurs délais afin de rappeler que les principes de protection des données doivent être pris en compte et d'annoncer la préparation parallèle d'un avis du T-PD sur la question de l'échange automatique de données en la matière qui sera soumis pour adoption à la 31^{ème} réunion Plénière (2-4 juin 2014) ;
7. prend note des présentations des experts au sujet de l'échange automatique des données à des fins administratives et fiscales, ainsi que dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la corruption et tient un échange de vues sur les enjeux en question ;
8. prend note du rapport final sur la recommandation visant à réglementer l'utilisation de données à caractère personnel dans le secteur de la police et procède à un échange de vues sur les recommandations proposées par l'expert. Il décide de proposer à la 31^{ème} réunion plénière de soumettre au Comité des Ministres la proposition de charger le Comité consultatif (qui devra le cas échéant établir un groupe de travail à cet effet) d'analyser les besoins, solutions normatives envisageables et propositions correspondantes, visant à garantir le respect du droit à la protection des données dans le cadre des activités des autorités chargées de l'application de la loi. Il souligne

à nouveau la pertinence et validité de la recommandation visant à réglementer l'utilisation de données à caractère personnel dans le secteur de la police, cette matière faisant par ailleurs partie intégrante de convention internationale contraignante, et qui par conséquent ne doit pas être revue ;

9. examine le projet d'ordre du jour de la 31^{ème} réunion Plénière et charge le Secrétariat de le modifier à la lumière des discussions ;

10. prend note des informations présentées par le Secrétariat relatives aux travaux des autres instances du Conseil de l'Europe et finalise l'avis sur le projet de recommandation relative à l'utilisation à des fins d'assurance d'informations personnelles liées à la santé, en particulier celles de nature génétique et prédictive en vue de sa transmission au DH-Bio ;

11. prend note de la demande soumise par le Comité International de la Croix Rouge de bénéficier du statut d'observateur au sein du T-PD et décide de soumettre la demande à la 31^{ème} réunion Plénière ;

12. confirme la tenue de sa 33^{ème} réunion à Paris du 30 septembre au 2 octobre 2014.

ANNEXE I.

ORDRE DU JOUR

Strasbourg, le 24 mars 2014

T-PD-BUR32(2014)OJ_fr

BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES A L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL [STE n° 108] (T-PD-BUR)

32^{ème} réunion, Paris, Conseil de l'Europe, salle 01

**Du 25 mars 2014 – 9h30
Au 27 mars 2014 – 16h00**

1. OUVERTURE DE LA REUNION

- [T-PD-BUR\(2013\)RAP31Abr](#) Rapport abrégé de la 31ème réunion du Bureau (18-20 décembre 2013)
- [T-PD\(2013\)RAP30Abr_fr](#) Rapport abrégé de la 30ème réunion Plénière (15-18 octobre 2013)
-
- [T-PD\(2014\)WP](#) Programme de travail
- [T-PD\(2012\)Règl](#) Règlement intérieur

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. COMMUNICATION DU SECRETARIAT

4. MODERNISATION DE LA CONVENTION 108

Expert scientifique : Mme Cécile de Terwangne, Professeur à la Faculté de Droit, Directrice de recherche au CRIDS, Université de Namur (FUNDP)

Action requise : Le Bureau procèdera à l'examen du projet révisé de rapport explicatif, ainsi que du document relatif au mécanisme de suivi.

- T-PD-BUR(2013)03rev04 Projet de rapport explicatif
- T-PD-BU(2013)02rev4 Eléments d'information sur le mécanisme d'évaluation et de suivi
- [T-PD\(2012\)04REV04](#) Document final sur la modernisation de la Convention 108

5. PROTECTION DES DONNEES ET POLICE

Action requise : Le Bureau examinera le rapport final de l'expert et décidera des suites à y donner.

- T-PD(2013)11 Recommandation (87) 15 – vingt-cinq ans après : rapport final

6. PROTECTION DES DONNEES MEDICALES

Action requise : Le Bureau décidera des suites à donner en la matière

- [Medical Technologies and Data Protection Issues - Food for Thought](#)
(uniquement en anglais)
- [Projet de questionnaire](#) (uniquement en anglais)
- [Recommandation N° R \(97\) 5](#) sur la protection des données médicales

7. ECHANGE AUTOMATIQUE DE DONNEES

Experts scientifiques : Mme Caroline Porasso, M. Benjamin Aouizerat et M. Ben Hayes

Action requise : Le Bureau prendra note du rapport des experts et décidera des suites à donner en la matière.

- [T-PD-BUR\(2014\)01prov.](#) Rapport sur les implications pour la protection des données d'un recours croissant à des mécanismes d'échanges interétatiques et automatiques de données

à caractère personnel à des fins administratives et fiscales, ainsi que dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et de la corruption.

8. 31EME REUNION PLENIERE

Action requise : Le Bureau examinera et finalisera le projet d'ordre du jour.

- [T-PD31\(2014\)OJprov](#) Projet d'ordre du jour

9. COOPERATION AVEC D'AUTRES INSTANCES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Action requise : Le Bureau prendra note des informations présentées par le Secrétariat et finalisera la réponse destinée au DH-Bio.

- Comité Directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)
 - Mandats des Comités d'Experts [MSI-INT](#) et [MSI-JO](#)
 - Projet de recommandation pour un guide des droits de l'homme pour les utilisateurs d'internet
- Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)
 - [Réponse du Président du T-PD au Président du Groupe de Travail de l'Article 29](#) (uniquement en anglais)
- Accord partiel Élargi sur le Sport (APES) – Division des Conventions du Sport
 - Projet de Convention contre la manipulation de compétitions sportives
 - Rapport explicatif du projet de Convention
 - Commentaires de la vice-présidente du T-PD relatifs au projet de rapport explicatif
- Comité de Bioéthique (DH-BIO)
 - Projet de réponse concernant le projet de Recommandation relative à l'utilisation à des fins d'assurance d'informations personnelles liées à la santé, en particulier celles de nature génétique et prédictive
- APCE
 - [Note introductive](#) - Rapporteur : M. Pieter Omtzigt

- [Résolution 1970 \(2014\)](#) et [Recommandation 2033 \(2014\)](#) - Internet et la politique: les effets des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la démocratie

10. OBSERVATEURS

Action requise: Le Bureau prendra note des informations présentées par les observateurs et décidera des suites procédurales à donner à la demande du CICR.

- Demande du CICR (Comité International de la Croix Rouge)

11. SUJETS DIVERS

* * *

PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX (indicatif et sujet a modification en fonction du rythme des travaux)

	25 mars 2014	26 mars 2014	27 mars 2014
<i>Début</i>	09h30	09h30	09h30
<i>Matin</i>	Points 1,2,3 et 4	Point 7	Points 5,6,8
<i>Déjeuner</i>	13h00-14h30	13h00-14h30	13h00-14h30
<i>Après-midi</i>	Point 4	Points 4,9	Points restants
<i>Fin</i>	18h00	18h00	16h00
<i>Soirée informelle</i>	20h00		

ANNEXE II.

LISTE DES PARTICIPANTS

Strasbourg, 25 March / mars 2014

T-PD-BUR32(2014)LP(Prov.)

MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Hana Štěpánková, (*First Vice-chair*), Head of the Press Department, Spokeswoman, Office for Personal Data Protection, Pplk.Sochora 27, 170 00 Prague 7

FRANCE

Catherine Pozzo-di-Borgo, [*Seconde Vice-présidente*], Commissaire du Gouvernement adjoint auprès de la CNIL, Secrétariat Général du gouvernement, 66 rue de Bellechasse, 75700 Paris

ITALY / ITALIE

Pierucci Alessandra, Piazza di Monte Citorio 121, 00186 Rome

LUXEMBOURG

Gérard Lommel, Président, Commission Nationale pour la protection des données (CNPD), 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PORTUGAL

João Pedro Cabral, Legal Adviser, Directorate General of Justice Policy, Ministry of Justice, Avenida D. João II, n.º1.08.01 E, Torre H, Pisos 2/3, 1990-097 Lisboa

SERBIA / SERBIE

Nevena Ružić, Head of Office, Commissioner for Information of Public Importance and Personal Data Protection, 42 Svetozata Markovica, 11 000 Belgrade

SPAIN / ESPAGNE

Agustín Puente Escobar, Director, Agencia Española De Protección De Datos, State Attorney -Head of the Legal department, C/Jorge Juan, 6, 28001 Madrid

SWITZERLAND / SUISSE

Jean-Philippe Walter, (*Président*), Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), Chancellerie fédérale, Feldeggweg 1, 3003 Berne

MEMBERS OF THE T-PD / MEMBRES DU T-PD

SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Stanislav Ďurina, Legal Department and Foreign Relation, Office for Personal Data Protection of the Slovak Republic, Hraničná 12, 820 07 Bratislava 27

OBSERVERS / OBSERVATEURS

TURKEY / TURQUIE

Abdullah Aydin, Counsellor, Ministry of Justice, Turkish Embassy in Paris

ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME / EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE DEFENSE OF HUMAN RIGHTS (AEDH)

Marise Artiguelong, Déléguée, AEDH, Rue de la Caserne 33 – 1000 Brussels, Belgium

COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION / CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Christina Strömholm, Council of the European Union, General Secretariat - DG D 2b, Fundamental Rights and Criminal Justice, Office JL 20 MN 41, Rue de la Loi, 175, BE-1048 Brussels

EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / LE CONTRÔLEUR EUROPEEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES (CEPD)

Alba Bosch Moliné, Legal officer, Policy & Consultation Unit, Postal address: Rue Wiertz 60, B-1047 Brussels, Office address: Rue Montoyer 30, B-1040 Brussels

Elise Latify, Legal Officer, European Data Protection Supervisor - Policy and Consultation, Rue Montoyer 30 B-1000 Brussels

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE

Katerina Dimitrakopoulou, Policy Officer, Directorate C: fundamental rights and Union citizenship, Unit C3 Data Protection, 1049 Bruxelles, Belgium

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) / ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (OCDE)

Achim Pross

INTERNET SOCIETY / LA SOCIÉTÉ DE L'INTERNET (ISOC) (apologised / excusé)

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Benjamin Auizerat, Administrateur Juridique de la CCIN, 12 avenue de Fontvieille, 98000 Monaco

Benjamin Hayes, Associate, Human Security Collective & Statewatch, 3 Redworth Terrace, Totnes, Devon, TQ9 5JN, United Kingdom

Caroline Porasso, Secrétaire Général de la CCIN, 12 avenue de Fontvieille - 98000 Monaco

Cécile de Terwangne, Professeur à la Faculté de Droit, Directrice de recherche au CRIDS (Centre de Recherches Informatique, Droit et Société), Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP), Rempart de la Vierge n°5, 5B-5000 Namur, Belgique

SECRETARIAT

**DG I – Directorate General Human Rights and Rule of Law
DG I - Direction Générale Droits de l'Homme et Etat de Droit**

Information Society and Action against Crime Directorate / Direction de la Société de l'Information et de la lutte contre la criminalité

Media, Information Society, Data Protection and Cybercrime Department / Service des médias, de la société de l'information, de la protection des données et de la cybercriminalité

Data Protection and Cybercrime Division / Division de la protection des données et cybercriminalité

Sophie Kwasny, Secretary of the T-PD / Secrétaire du T-PD

Maria Michaelidou, Programme Advisor / Conseillère de programme

INTERPRETERS / INTERPRETES

Shan Benson
Léa Ouedraogo
Elodie Pasquier